

Depuis la rentrée, 7 écoles sont à nouveau occupées la nuit à Grenoble pour mettre à l'abri des élèves et leurs familles. Les situations d'élèves à la rue se multiplient au niveau national: plus 40% selon l'UNICEF entre la rentrée 2022 et la rentrée 2023. L'Isère n'est pas épargnée, par exemple à Grenoble, la ville recense 240 élèves dormant dehors, en squats ou bidonvilles.

Les occupations d'écoles sont soutenues par la FCPE et de nombreux syndicats enseignants. Un toitoriel existe afin d'outiller les personnels et les parents d'élèves dans le soutien aux familles sans toit : <https://www.eleves-sans-toit.fr/ressources/le-toitoriel/>

Ces mises à l'abri n'ont pas pour objet de pallier aux manquements des institutions (en premier lieu Etat et Conseil Départemental). Il s'agit d'un acte de solidarité qui devrait être considéré comme élémentaire: comment accepter qu'un.e élève dorme dehors? Ces occupations servent aussi à visibiliser cette situation insupportable et à mettre la pression afin que le droit à l'éducation, à l'hébergement et la protection de l'enfance ne soient pas des vains mots. Ce sont des actions efficaces: toutes les familles mises à l'abri dans les écoles de Grenoble l'année dernière ont eu des solutions d'hébergement.

Les personnels qui participent à ces occupations ne font que répondre à une situation anormale et illégale et n'ont donc pas à craindre des pressions hiérarchiques qui se sont pourtant multipliées ces derniers temps. Les directeurs/rices ne sont pas légitimes pour empêcher une occupation ni responsables de ce qui se passe dans les bâtiments scolaires (municipaux) hors des temps scolaires et périscolaires. A notre connaissance, dans aucune situation sur tout le territoire et depuis le début des occupations d'écoles, aucun.e collègue, adjoint.e ou directeur/riche, n'a fait l'objet d'aucune sanction.

Ci joint, un communiqué de presse de l'intersyndicale « Enfants migrant.e.s à l'école » afin de rappeler publiquement ces évidences.

N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoins ou d'inquiétudes.

L'intersyndicale « Enfants migrant.e.s à l'école » FSU 38, SUD éducation 38, CNT éducation 38, CGT educ'action 38, PAS 38

educ.38@cnt-f.org
pas38@wanadoo.fr
isere@sudeducation.org
fsu38@fsu.fr
38@cgteduc.fr